



Association Les Anonymes
Maison des Associations
46 Ter, Rue Sainte Catherine
45000 ORLEANS

25ème Salon au Château de Saint-Jean-Le-Blanc
du Samedi 5 Novembre au 13 Novembre 2022

Cher adhérent, Chère adhérente,

A l'occasion de notre prochaine exposition, l'invitée d'honneur sera Betty FLORE sur un thème : SERENITE (non obligatoire). Vous pourrez exposer 4 tableaux maximum, dont un seul grand, avec un seul tableau « réservé ». Pas de doublons déjà exposés au château. Les sculpteurs peuvent exposer plus d'œuvres, 8 au maximum, mais sont priés d'apporter leurs stèles.

Inscription : Remplir les bordereaux ci-joints et nous les retourner accompagnés des visuels de vos œuvres par mail : dvoretzki.martine@wanadoo.fr. Date butoir : 10 octobre 2022

La visualisation de vos photos va permettre au bureau d'effectuer une sélection pour favoriser une unité de d'exposition.

Règlement : Après validation et choix des travaux par le Bureau, nous vous retournerons un exemplaire de votre bulletin d'inscription pour en acquitter vos droits (7€ par tableau et par sculpture). Votre chèque rédigé à l'ordre de l'association « Les Anonymes » accompagné de la liste des permanences à tenir (obligatoire : au moins 3 h par exposant à noter sur vos agendas) devront nous parvenir à l'adresse habituelle.

Dépose des œuvres : - Mercredi 2 Novembre 2022 de 17h à 19h –

Jeudi 3 Novembre 2022 de 10 h à 15 h, l'équipe du Bureau UNIQUEMENT se charge de l'accrochage, et ce dans un souci d'harmonie dans la présentation. Nous ferons notre possible pour accrocher les tableaux par artiste.

Remise des affiches : Pour la publicité de l'exposition, quelques affiches et des flyers seront à votre disposition chez Martine DVORETZKI, 18 quai des Augustins 45100 Orléans - 06 86 58 06 06. Si une personne souhaite nous aider à l'affichage, qu'elle en informe Martine qui lui remettra un lot de flyers (les affiches n'étant pas toujours acceptées dans les magasins).

VERNISSAGE le Vendredi 4 Novembre 2022 à partir de 18 H 30 (sous réserve des mesures Covid nous vous tiendrons informés des nouveaux développements)

Décrochage : Dimanche 13 Novembre à 19 H - votre présence est nécessaire

Rappel des règles :

- Pour exposer vous devrez avoir acquitté votre cotisation 2022 de 28 € (année civile)
- Accrochage et cadres résistants, facile à poser, avec des cordes solides exclusivement (pas de ficelles à rôtis, ni fil de fer), car les crochets et autres systèmes ne conviennent pas avec les systèmes d'accrochage du Château. –
- Attention : le jour de la dépose de vos tableaux, nous vérifierons le système d'accrochage et nous refuserons ceux qui présentent une anomalie (vous le ramènerez conforme...).
- Au dos du tableau, devra figurer votre nom, le titre de l'œuvre et son prix.
- Si vous oubliez de déposer vos tableaux aux jours mentionnés, aucune relance ne sera faite et aucun remboursement ne sera effectué.
- Les chèques de ventes seront libellés au nom de l'artiste et vous seront remis à la fin de l'exposition.
- En cas de résidence éloignée, un acheteur pourra emporter aussitôt le tableau acheté. -
- L'association se réserve 10% (Dons sur chaque vente)
- Nous déclinons toute responsabilité en cas de « chèque en bois ».
- Assurance : du fait de notre adhésion à la Maison des Associations, nous sommes assurés à la MACIF, de même que la mairie de St Jean le Blanc est assurée pour le Château. Ces assurances ne concernent que la responsabilité civile. L'association décline toute responsabilité quant aux déprédations, vols ou pertes qui pourraient être subis sur les œuvres des participants, qui peuvent les assurer par ailleurs.

Nous espérons que votre participation sera nombreuse et qu'elle contribuera à faire un succès de cette exposition.

Le Bureau